

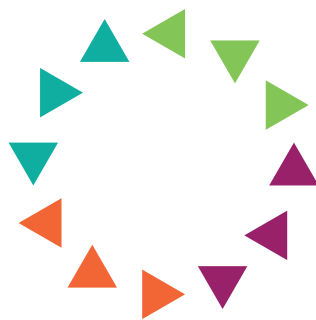


GOVERNMENT OF MALTA
MINISTRY FOR SOCIAL POLICY
AND CHILDREN'S RIGHTS



European
Social
Charter

Charte
sociale
européenne



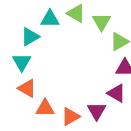
Transition des emplois: L'évolution des marchés du travail et l'impact sur la cohésion sociale

Ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant
de Malte et Conseil de l'Europe, Comité européen pour
la cohésion sociale (CCS)

MALTE · 14 JUIN, 2023

Corinthia Palace, Attard, Malte

FR



Note de synthèse

Les nations européennes sont confrontées à de nouveaux défis en raison des récents développements survenus sur le continent et à l'échelle mondiale. D'une part, de nouveaux risques découlent de la numérisation et de l'évolution des technologies de l'information et, d'autre part, de la transition vers une économie verte - un formidable défi pour l'ensemble du continent. Ces nouveaux développements ont un impact particulier sur le marché du travail, qui subit des transformations significatives.

Le développement des plateformes de travail en ligne et la prévalence accrue du travail atypique comptent parmi les exemples les plus frappants de la transformation numérique dans le domaine du travail. Ils ont mis en évidence les défis posés par la réalisation des droits du travail des travailleurs ainsi que leur accès légal et la jouissance d'une série de droits garantis par la Charte. Parmi ces droits figure notamment le droit à la sécurité sociale en vertu de l'article 12 de la Charte. Les travailleurs étant de plus en plus dépendants des technologies, les défis de l'accès aux technologies numériques et de la culture numérique deviennent de plus en plus évidents. En outre, la robotisation et l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle remettent largement en question le besoin de main-d'œuvre qualifiée et experte, ce qui soulève des questions stratégiques et éthiques.

Il est urgent de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir que tous les travailleurs engagés dans les nouvelles formes d'emploi, qu'il s'agisse d'un travail sur plateforme ou autre, aient un statut juridique correspondant (salarié, indépendant ou autres catégories) ; que leur statut soit conforme à la situation réelle afin d'éviter les abus (tels que l'utilisation d'un "faux" statut d'indépendant pour contourner les règles de sécurité sociale applicables) et de conférer aux travailleurs sur plateforme et aux travailleurs atypiques concernés des droits de sécurité sociale adéquats, tels que garantis par l'article 12 de la Charte.

Dans le même temps, la reprise post-pandémique et la crise énergétique provoquée par la guerre en Ukraine ouvrent la voie à des politiques publiques ambitieuses en matière de transition vers une économie verte. Cette transition aura probablement un impact sur des millions de travailleurs en Europe et dans le monde. Outre les nouvelles opportunités, l'impact positif sur la qualité des emplois et la promotion de la sécurité sociale pour les employés, les risques de la transition peuvent couvrir de nombreuses dimensions, y compris les pertes d'emplois et les transitions professionnelles, ainsi que les risques pour la protection des droits sociaux fondamentaux.

Afin de répondre aux demandes changeantes du marché du travail, les politiques sociales et du marché du travail pour les entreprises et les travailleurs devront être adaptées aux nouvelles réalités. Par conséquent, pour réaliser pleinement le potentiel social et d'emploi de la transition, il ne faut pas négliger les défis qui accompagnent la transition des emplois vers l'économie verte. À cet égard, la flexicurité pourrait être dûment prise en compte lors de l'élaboration de nouvelles politiques du travail. En outre, la transition juste nécessitera une protection sociale adéquate et durable dans l'emploi, ainsi qu'en cas de perte d'emploi et de déplacement des personnes touchées par la transition.

Les droits sociaux concernent, par définition, la survie, le bien-être et l'épanouissement des personnes. Par conséquent, la compréhension et la mise en œuvre de ces droits doivent s'adapter



aux réalités en constante évolution des détenteurs de droits. Il y a souvent un décalage entre l'émergence de nouveaux problèmes sur le terrain et l'introduction des mesures législatives et administratives nécessaires pour traiter l'impact de ces problèmes sur les droits sociaux et, en fin de compte, sur la cohésion sociale.

Compte tenu de l'importance de ces développements, le ministère maltais de la politique sociale et des droits de l'enfant et le Conseil de l'Europe, sous les auspices du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS), organisent une conférence axée sur la transition des emplois. La conférence vise à réunir des décideurs nationaux, des fonctionnaires et d'autres parties prenantes afin d'offrir un forum d'échange de vues et de bonnes pratiques entre les États membres du Conseil de l'Europe.

Objectif

L'objectif principal de la conférence est de discuter de la dynamique changeante du marché du travail causée par la transition des emplois, le développement de la plateforme et du travail atypique, et l'impact sur les droits sociaux et la cohésion sociale, et de suggérer des réponses possibles au niveau politique pour atténuer les conséquences sociales et économiques.

Elle consistera en trois sessions successives de tables rondes.

Session du panel 1 : Transition des emplois : utilisation accrue de l'IA – questions stratégiques et éthiques à ce sujet

Au cours de la première session, les discussions porteront sur les effets de la transition des emplois. À savoir, (i) l'impact de la numérisation sur les travailleurs des plateformes et les "travailleurs atypiques", et (ii) les défis pour les travailleurs qualifiés découlant de l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle, y compris les questions stratégiques et éthiques autour de l'IA.

Session du panel 2 : Transition des emplois : transition vers une économie verte

Au cours de la deuxième session, les participants disposeront d'une plateforme de discussion sur (i) la transition des emplois vers une économie verte et le lien entre les politiques de l'environnement et du travail en relation avec les politiques sociales. La conférence se concentrera également sur (ii) les garanties de protection sociale pour ceux qui seront affectés par la transition vers une économie verte. (III) Quelles dispositions devraient être mises en place pour adopter une approche gagnant-gagnant (pour tous). qui bénéficie des changements positifs et des gains qui se produisent et se produiront.

Panel 3 : Transition des emplois : accès au marché du travail

Compte tenu des effets de la numérisation et des développements informatiques, ainsi que de la transition vers une économie verte, les participants à la conférence seront invités, au cours de la troisième session, à discuter (i) des défis liés à l'accès au marché du travail pour les personnes en situation de vulnérabilité. En outre, (ii) la conférence abordera différents modèles d'activités économiques, tels que l'auto-emploi et l'entrepreneuriat social, ainsi que les garanties sociales pour ces derniers.



PROGRAMME

9:00-9:30

Inscription des participants

9:30-10:00

Discours d'ouverture et de bienvenue

M. Joe GERADA, président du Comité de cohésion sociale du Conseil de l'Europe et conseiller du ministre de la politique sociale et des droits de l'enfant, ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant de Malte

Dr Andy ELLUL, secrétaire parlementaire pour le dialogue social, au sein du Cabinet du Premier Ministre de Malte

Dr Michael FALZON, ministre de la Politique sociale et des droits de l'enfant de Malte

M. Jan MALINOWSKI, chef du service des droits sociaux, direction des droits de l'homme, DGI, Conseil de l'Europe

10:00-11:15

Session du panel 1 : Transition des emplois : utilisation accrue de l'IA et questions stratégiques et éthiques qui s'y rapportent

Le marché du travail subit d'importantes transformations dues à la numérisation et aux développements des technologies de l'information. Ces nouveaux développements posent des défis à la réalisation des droits du travail des travailleurs et à leur accès légal et à la jouissance d'une série d'autres droits garantis par la Charte. Cela met en évidence les questions qui se posent sur les effets de la transition : Quel est l'impact de la numérisation sur les travailleurs des plateformes et les "travailleurs atypiques" ? Comment prévenir les abus en matière de droits du travail et d'autres droits sociaux pour les travailleurs dans les nouvelles formes d'emploi ? Quels sont les défis pour les travailleurs qualifiés découlant de l'utilisation accrue de l'intelligence artificielle, y compris les questions stratégiques et éthiques ? Quelles réponses politiques pourraient être apportées à ces nouveaux défis ?

Modérateur:

M. Joe GERADA, Conseiller du ministre de la Politique sociale et des droits de l'enfant, Ministère de la politique sociale et des droits de l'enfant, Malte, et Président du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS)

(EN PRÉSENTIEL)

Intervenants:

M. Mario VINKOVIĆ, professeur de droit du travail et de sécurité sociale, titulaire de la Chaire Jean Monnet en droit du travail, de l'égalité et des droits de l'homme de l'UE (2013-2016), Faculté de droit, Université d'Osijek, Croatie, membre du Comité européen des droits sociaux (EN LIGNE)

Dr. Valeria PULIGNANO, professeur de sociologie au Centre de recherche sociologique (CESO) - KU Leuven (EN LIGNE)

M. Stefan GRAN, conseiller politique principal, Confédération européenne des syndicats (CES) (EN LIGNE)

Mme Angelica SALVI DEL PERO, Conseillère principale auprès du Directeur de l'emploi, du travail et des affaires sociales (OCDE) (EN PRÉSENTIEL)

DISCUSSION



11:15-11:30

Pause café

11:30-12:45

Session du panel 2 : Transition des emplois : transition vers une économie verte

Ukraine a placé la question de l'approvisionnement en énergie sous les feux de la rampe au niveau mondial. Cela va de pair avec les questions plus générales sur le changement climatique et souligne la nécessité de réfléchir à la nécessité d'une transition vers une économie verte pour rendre nos sociétés plus résilientes en matière d'environnement : Comment la transition vers une économie verte affecte-t-elle le marché du travail ? Quels sont les défis posés par la transition pour l'accès des travailleurs à leurs droits et la jouissance de ceux-ci ? Comment les politiques du marché du travail peuvent-elles garantir des progrès durables sur le plan de l'environnement pendant la transition ? Quelles décisions politiques majeures les États membres doivent-ils prendre pour garantir la protection sociale des personnes touchées par la transition vers une économie verte ? Les dispositions actuelles oublient-elles une approche gagnant-gagnant (pour tous) et conduisent-elles trop souvent à la règle du « tout vainqueur » (pour ceux qui sont du côté vainqueur, gagnant progressivement plus et élargissant le fossé de la richesse et la fracture sociale) ?

Modérateur:

M. Jerzy CIECHANSKI, Conseiller au Département de la coopération internationale ministère de la famille et de la politique sociale, Pologne, Membre du Comité européen de cohésion sociale (CCS) (EN PRÉSENTIEL)

Intervenants:

Dr Philip VON BROCKDORFF, Professeur, consultant du Conseil de l'Europe (EN LIGNE)

M. David XUEREB, président du Conseil de Malte pour le développement économique et social (EN PRÉSENTIEL)

M. Bela GALGOCZI, Chargé de recherche principal à l'Institut syndical européen (ETUI) (EN PRÉSENTIEL)

DISCUSSION

12:45-14:30

Pause déjeuner



Transition des emplois:
L'évolution des marchés du travail
et l'impact sur la cohésion sociale

14:30-15:45

Panel 3 : Transition des emplois : accès au marché du travail

Les effets de la numérisation et de l'évolution des technologies de l'information, ainsi que de la transition vers une économie verte, sont susceptibles de varier d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, en fonction des variables économiques et sociales et des vulnérabilités de groupes particuliers. Cela soulève les questions suivantes : À la lumière de ces évolutions, quels sont les défis auxquels les personnes en situation de vulnérabilité sont confrontées lorsqu'elles accèdent au marché du travail ? Comment la transition verte et les développements numériques affectent-ils les différents modèles d'activités économiques, tels que le travail indépendant et l'entrepreneuriat social ? Quels sont les défis en termes d'obtention de garanties sociales pour ces personnes ? Quelles sont les réponses politiques possibles à ces nouveaux défis ?

Modérateur:

M. Riccardo VENTURINI, Université de Saint-Marin, Secrétariat d'État expert pour la santé et la sécurité sociale; Membre de la Commission de la CDD des Nations Unies; Membre du Comité européen pour la cohésion sociale (CCS), Saint-Marin (EN PRÉSENTIEL)

Intervenants:

M. Lars ENGSTED, Chef d'équipe, Avenir du travail, Unité Emploi des jeunes, Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion (DG EMPL) Commission européenne (EN LIGNE)

M. Christophe SENTE, Chargé de cours au Centre d'Etude de la vie politique à l'Université Libre de Bruxelles (EN PRÉSENTIEL)

Mme Katerina CHAROKOPOU, Commission nationale grecque pour les droits de l'homme, co-présidente du groupe de travail Droits économiques, sociaux et culturels d'ENNHRI (EN PRÉSENTIEL)

M. Piotr SADOWSKI, Secrétaire général de Volonteurop, Président de la Plate-forme sociale et membre de la Commission permanente de la Conférence des OING (EN PRÉSENTIEL)

DISCUSSION

15:45-16:15

Clôture du séminaire

19 :00

Dîner de gala | Villa Corinthia, Attard



Rejoindre la réunion Zoom

<https://us02web.zoom.us/j/87390251001?pwd=OTdsNzNpUTZTNnB4bnZUcUNlOFIldz09>

ID de réunion: **873 9025 1001** | Code d'accès: **801475**